



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de Septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, M. ROSE Hermand, Mme. OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VIDAL Vincent, M. DESCOMBES Bruno, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : Mme. FRAY Monique, M. VILLALONGA Jérémy et Mme FABRE Nathalie.

Procurations : Mme. FRAY Monique a donné procuration M. PAUL André, M. VILLALONGA Jérémy à M. TOULOUSE Thierry et Mme. FABRE Nathalie à Mme AMRANE Nadia.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2023-039 : Désignation des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA) :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à la désignation des deux délégués titulaires et de leurs suppléants, qui, à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, représenteront pendant la mandature la commune au sein du syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA), conformément aux dispositions de l'article L. 5211-8 et L.5711-1 du CGCT et l'article 7 des statuts du SEBA.

Sont proposés comme candidats :

Liste « Pour une cité d'avenir » groupe majoritaire :	
<u>Délégués titulaires :</u> M. AMRANE Nadia, née le 17.02.1971 M. VILLALONGA Jérémy, née le 29.08.1977;	<u>Délégués suppléants</u> M. ROSE Hermand, né le 04.02.1951 M. TOULOUSE Thierry, né le 20.07.1966
Liste « Demain Largentière » groupe minoritaire :	

Après délibération, **par 1 abstention et 18 voix pour**, les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants de la commune qui siègeront désormais au sein du comité syndical du SEBA sont les suivants :

Délégués titulaires :

- M. AMRANE Nadia, née le 17.02.1971
- M. VILLALONGA Jérémy, née le 29.08.1977;

Délégués suppléants :

- M. ROSE Hermand, né le 04.02.1951;
- M. TOULOUSE Thierry, né le 20.07.1966,

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de présents: 16
 Nombre de votants: 19
 Pour : 18
 Contre : 00
 Abstention : 01
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 25 Septembre 2023,
 Le Maire,



Agnès MAIGRON

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.